

CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY

=====

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

=====



S.A.N.E.C.D.A.

Denis MAZURIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes

CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY

48 Av. Charles de Gaulle

91600 - SAVIGNY S/ORGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2008 sur :

- * le contrôle des comptes de l'Association « Club Olympique de Savigny » tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- * la justification des appréciations ;
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative à la gestion des cotisations des adhérents.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

S.A.N.E.C.D.A.

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DROIT DES AFFAIRES AU CAPITAL DE 80.000 €

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Agréés de la Région Paris/Ile de France
Société Anonyme de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

95, BD DE MAGENTA, 75010 PARIS - TEL. 01 47 70 07 44 - TELECOPIE 01 42 47 13 09 - 712 030 352 B - R.C. PARIS
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 397 120 303 52 / e-mail : sanecda@wanadoo.fr / Site internet : www.sanecda.com

/...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur.

Fait à PARIS le Vingt huit Mai deux mil neuf.

Pour la société "SANEEDA"
Commissaire aux Comptes

Denis MAZURIER
Mandataire social

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed text of the signature block.

Avec brouillard et simulation

En Euros

Désignation de l'entreprise :

COS 2001 CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

Adresse de l'entreprise

48 AV CHARLES DE GAULLE 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Durée de l'exercice précédent*

Numéro SIRET*

Code APE

Exercice précédent (N-1) clos le :

(Ne pas reporter le montant des cents)*		Exercice N, clos le :					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (0)		AA	0		0	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	0	AC	0	0	0
	Frais de recherche et développement*	AD	0	AE	0	0	0
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	0
	Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
	Terrains	AN	0	AO	0	0	0
	Constructions	AP	0	AQ	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	0	AS	0	0	0
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 971	AU	7 971	0	0
Immobilisations en cours	AV	0	AW	0	0	0	
Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	0	CT	0	0	0	
Autres participations	CU	0	CV	0	0	0	
Créances rattachées à des participations	BB	0	BC	0	0	0	
Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0	
Prêts	BF	0	BG	0	0	0	
Autres immobilisations financières*	BH	0	BI	0	0	16	
TOTAL (I)	BJ	7 971	BK	7 971	0	16	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0
	En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
	En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0
	Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0
	Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW	0	0	0
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	0	BY	0	0	0
	Autres créances (3)	BZ	0	CA	0	0	0
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
ACTIF CIRCULANT DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	37	CE	0	37	0
	Disponibilités	CF	308 697	CG	0	308 697	313 782
Charges constatées d'avance (3)*	CH	0	CI	0	0	0	
TOTAL (II)	CJ	308 734	CK	0	308 734	313 782	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (H)	CL	0		0	0	
	Primes de remboursement des obligations (I)	CM	0		0	0	
	Ecarts de conversion actif* (J)	CN	0		0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + J)	CO	316 706	1A	7 971	308 734	313 798	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

07

(Ne pas reporter le montant des cents) *		Exercice N		Exercice N-1	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)*(Dont versé :)	DA	308 096		285 555
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	0		0
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK 0)	DC	0		0
	Réserve légale (3)	DD	0		0
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0		0
	Réserves réglementées (3) (4)	DF	0		0
	Autres réserves	DG	0		0
	Report à nouveau	DH	0		0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-5 166		26 072
	Subventions d'investissement	DJ	0		0
	Provisions réglementées *	DK	0		0
	TOTAL (I)	DL	302 931		311 627
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	0		0
	Avances conditionnées	DN	0		0
	TOTAL (II)	DO	0		0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	0		0
	Provisions pour charges	DQ	0		0
	TOTAL (III)	DR	0		0
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS	0		0
	Autres emprunts obligataires	DT	0		0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU	0		0
	Emprunts et dettes financières divers (7)	DV	0		0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0		0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	0		0
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 803		2 170
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0		0
	Autres dettes	EA	0		0
	Compte régul. Produits constatés d'avance (5)	EB	0		0
TOTAL (IV)	EC	5 803		2 170	
Ecarts de conversion passif *	ED	0		0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	308 734		313 798	

Total du bilan de l'exercice N en euros et cents) *

308 734,97

RENNOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	EJ		0
	(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		0
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		0	
(7) Dont emprunts participatifs	EI		0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

M

(Ne pas reporter le montant des cents) *		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation 2	Total 3		
		FA	FB	FC	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	18 216	0	18 216	15 008	
	Production vendue	biens	0	0	0	0
		service *	0	0	0	0
	Chiffre d'affaires nets *	18 216	0	18 216	15 008	
	Production stockée *			0	0	
	Production immobilisée *			0	0	
	Subventions d'exploitation			260 765	244 241	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *			0	0	
	Autres produits (1)			206 333	157 200	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			485 315	416 451	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			6 688	3 517	
	Variation de stock (marchandises) *			0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			0	0	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			0	0	
	Autres achats et charges externes (3) *			466 201	373 572	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			525	6	
	Salaires et traitements *			27 496	13 318	
	Charges sociales			6 627	6 035	
	DOTATION D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		0	0
			- dotations aux provisions		0	0
		Sur actif circulant: dotations aux provisions			0	0
		Pour risques et charges: dotations aux provisions			0	0
	Autres charges			292	472	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			507 830	396 922	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-22 516	19 528
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	0	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			0	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			0	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			7 264	4 324	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	
	Différences positives de change			0	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	
Total des produits financiers (V)			7 264	4 324		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			0	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)			0	0	
	Différences négatives de change			0	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	
Total des charges financières (VI)			0	0		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				7 264	4 324	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-15 251	23 853	

(RENOI: voir tableau n° 2053)* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la n

M

(Ne pas reporter le montant des cents) *		Exercice N		Exercice N - 1	
		1	2	1	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 647	2 775	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	478	35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0	0	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 126	2 811	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0	0	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	40	592	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0	0	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	40	592	
3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 085	2 218	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	0	0	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	0	0	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	502 705	423 586	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	507 871	397 514	
4 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-5 166	26 071	

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	Exercice N		
(7bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SANECDA
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €
95, bd de Magenta - 75010 PARIS
Tél. 01 47 70 07 44 / Fax 01 42 47 13 09
INCS PARIS B-712 030 332 / APE 6920 Z

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

M

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY - (COS)**

Le COS Club Olympique de Savigny est une association Loi 1901 dont l'objet est de permettre de développer et d'animer des disciplines sportives. Elle a été créée en 1948 pour une durée illimitée. Le COS est affilié à la Fédération Française des Clubs Omnisports (F.F.C.O.).

La comptabilité est tenue suivant le mode recettes / dépenses. Les comptes annuels se composent d'un bilan, d'un compte de résultat et de la présente annexe.

L'association regroupe 10 sections sportives (hors AIKIDO sortie en cours d'année) et 1.531 adhérents en 2008.

Les sections sont les suivantes :

- ATHLETISME
- BASKET BALL
- HAND-BALL
- LUTTE
- RYTHMIQUE
- SPORTS BOULES
- TENNIS DE TABLE
- TWIRLING BATON
- VOLLEY BALL
- DANSE SOCIETE.

Ressources de l'Association

a) Subventions :

L'association reçoit des subventions essentiellement Municipales et du Conseil Général.

Les subventions sont ensuite allouées aux sections. Il faut distinguer dans les subventions la part fonctionnement librement distribuable par l'association aux différentes sections, de la part allouée directement aux sections (décision de la mairie en fonction des objectifs fixés par section).

Total des subventions reçues en 2008 : 260.766 euros contre 251.131 euros en 2007.
(Subventions Municipale, Conseil général, et CNDS).

b) Cotisations adhérents :

L'association se compose de sections qui fixent annuellement le montant de leurs cotisations. Ces dernières sont exigibles auprès de toute personne souhaitant pratiquer la discipline sportive choisie. Cette personne prend alors la qualité de membre adhérent.

Total des cotisations 2008 : 166.721 euros (contre 136.941 euros en 2007 et 129.639 euros en 2006).

Nombre d'adhérents en 2008 : 1.531 (contre 1.503 en 2007 et 1.413 en 2006).



La gestion des adhérents est dorénavant suivie sur le logiciel CIEL. La mise en place de l'outil s'est faite en cours d'année si bien que les documents obtenus ne permettent pas de rapprocher les adhésions inscrites en fichier avec celles comptabilisées et encaissées.

Détail des principaux postes du bilan

a) Investissements :

Matériel de bureau et informatique : 7.971 euros
Amortissements pratiqués au 31/12/08 : 7.971 euros.

b) Trésorerie au 31 Décembre 2008 : 308.697 euros
Détail par sections (tous comptes confondus)

Athlétisme	23.553,76	euros
Basket	31.589,70	euros
Handball	83.734,52	euros
Lutte	2.792,44	euros
PGA Rythmique	30.000,38	euros
Sport Boules	15.214,63	euros
Tennis table	25.122,27	euros
Twirling	5.091,21	euros
Volley Ball	8.610,39	euros
Comité directeur	65.875,21	euros
Danse société	17.112,96	euros

c) Fonds propres de l'association (avant résultat N)

Fonds propres au 31 décembre 2007 : 285.555,56 euros
Résultat N-1 : + 26.072,31 euros
Sortie Section Aikido - 3.531,02 euros

Fonds propres au 31 Décembre 2008 : 308.096,85 euros

d) Dettes fiscales et sociales : 5.803 euros

- a. Personnel : 1.832 euros
- b. Organismes sociaux : 3.971 euros

Participations Bénévoles

Montant des contributions volontaires 2008 : 4.163 euros
(contrepartie « don transport »).



S.A.N.E.C.D.A.

Denis MAZURIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes

CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY

48 Av. Charles de Gaulle

91600 - SAVIGNY S/ORGE

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association « Club Olympique de Savigny », nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre président ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à PARIS le Vingt huit Mai deux mil neuf.

Pour la société "SANEODA"
Commissaire aux Comptes

Denis MAZURIER
Mandataire social

S.A.N.E.C.D.A.

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DROIT DES AFFAIRES AU CAPITAL DE 80.000 €

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Agréés de la Région Paris/Ile de France
Société Anonyme de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

95, BD DE MAGENTA, 75010 PARIS - TEL. 01 47 70 07 44 - TELECOPIE 01 42 47 13 09 - 712 030 352 B - R.C. PARIS
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 397 120 303 52 / e-mail : sanecda@wanadoo.fr / Site internet : www.sanecda.com